BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

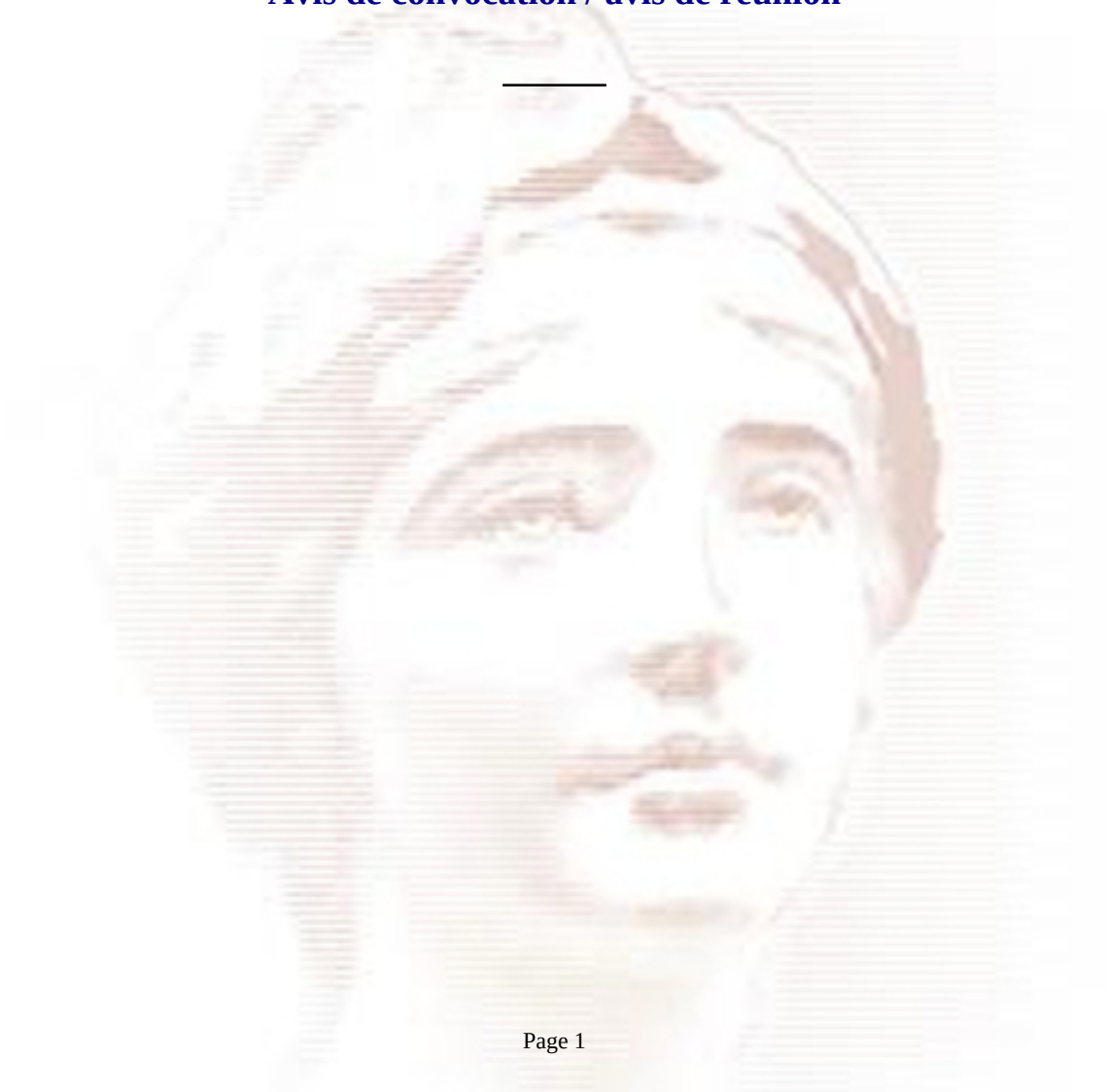

AS
(RAPIDO PRET)

Société Anonyme au capital de 621 939,60 euros
Siège social : 2 rue du Pot d'Argent, 22200 Guingamp
523145431 RCS Saint Brieuc

Rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation publié dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires du 17 septembre 2021 n° 112, avis 2103953

Au paragraphe se rapportant à la prise en compte des votes par correspondance, il y a lieu de lire :

« Il est justifié du droit de participer à l'Assemblée générale par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, **soit le 21 octobre 2021** à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. »

Au lieu du 22 octobre 2021.

Le Conseil d'Administration